









Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

Compte-rendu de la réunion du bureau lundi 22 mars 2021 (visio-conférence)

I. Présences:

Mesdames Françoise LABREGERE, Zorah MALFONDET, Justine MERCIER et Cécile TRÉMEAU.

Messieurs Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD et Gérard LLORCA.

II. Compte-rendu de l'entretien avec Monsieur RENAUD :

Cet entretien a eu lieu le jeudi 11 mars 2021, de 11h00 à 12h00, en viso-conférence.

Roland retrace les grandes lignes des échanges de cette rencontre :

- augmentation importante des effectifs accueillis,
- risque de déficit au budget principal, dès 2022,
- implication importante des bénévoles-aidants : accompagnements de plus en plus complexes pour certains jeunes (accès aux soins, au logement...).
- création de commissions de travail actives : logement, jeunes, référents, communication,
- multiplication des partenariats qui permet une meilleure efficacité,
- projets d'implantation dans le nord du département,
- demande de financement au CD pour créer des temps de salariats : le bénévolat est louable mais il ne suffit pas pour faire face à la tâche.

Il est rappelé que l'ADEPAPE 21 perçoit la plus petite subvention, en FRANCE, émanant du CD : 5000 € → à peine 30% de nos recettes.

Roland fera donc appel à nouveau à Madame COINT, vice-présidente aux affaires sociales au CD, pour obtenir un RDV.

Remarque : source d'économie possible \rightarrow dans le domaine de l'accès au logement, Monsieur RENAUD nous indique que le FSL, dans les situations non urgentes, peut assumer le montant du dépôt de garantie à notre place.

III. Compte-rendu du COPIL « CREAI-ADEPAPE » :

Ce comité de pilotage a eu lieu le vendredi 12 mars, de 09h00 à 13h00, en visioconférence.

Création d'ADEPAPE : plusieurs départements de la région BFC ont avancé sur le projet de création d'une ADEPAPE, notamment la NIEVRE, le DOUBS, la SAÔNE-et-LOIRE.

L'ADEPAPE 70 existe depuis plus de 50 ans. Le JURA n'a pas progressé, pour l'instant, sur ce plan.

Les départements, notamment la Côte d'Or, vont signer une convention avec l'État, en septembre : des crédits nouveaux, spécifiques, sont prévus pour l'accompagnement des jeunes majeurs issus de l'ASE : nous devons avoir cet élément de discussion en tête, lors de notre prochaine rencontre prévue avec les élus du CD 21.

IV. Fonctionnement du groupe « PARTAGE » ou Commission des Référents :

Françoise expose aux participants sa vision du fonctionnement du groupe « PARTAGE » : elle se propose de le créer, de l'animer. Elle envisage une réunion toutes les 6 semaines (environ 6 à 8 rencontres par an, hors période estivale).

Roland précise que la fédération propose des formations gratuites pour les bénévoles-aidants et les personnes ressources : aussi, un intervenant extérieur expert pourrait être sollicité, une ou deux fois par an, par Françoise et le groupe des référents.

Une liste actualisée des référents sera envoyée à Françoise par Roland.

V. Compte-rendu de la conférence des Présidents :

cette conférence a eu lieu le samedi 06 mars 2021, de 08h30 à 13h00, en visioconférence.

De nombreux départements étaient au rendez-vous, lors de cette rencontre annuelle : pour la Côte d'Or, Roland et Tony QUILLARDET ont participé aux débats.

Tony a exposé son projet de podcast « **parlons d'eux** » : l'ADEPAPE 21 a assuré le financement du matériel (PC + accessoires). Tony a, dès à présent, été invité par de nombreuses ADEPAPE de FRANCE : celles-ci assureront les frais de fonctionnement du projet sur leur territoire départemental respectif. La fédération soutient ce projet initié par Tony et faisant partie intégrante des actions de la « Commission Jeunes » de l'ADEPAPE 21.

VI. Fonctionnement de la Commission Jeunes « Lib'Air T » :

Justine, responsable de cette commission, fait part de quelques dysfonctionnements : certains jeunes se sont déclarés intéressés par ladite commission mais n'ont jamais participé à ses travaux.

Justine pense qu'il doit être demandé un minimum d'engagement. Après débat, les participants pensent qu'il faut distinguer :

- d'une part, le groupe restreint des jeunes qui œuvrent véritablement à l'organisation et aux travaux de la « Commission Jeunes » (3 à 5 jeunes),
- d'autre part, les jeunes adhérents qui se disent intéressés pour participer aux activités mais qui ne souhaitent pas s'investir au-delà,
- enfin, le reste des jeunes majeurs adhérents qui sont invités, à chaque fois, à participer aux activités organisées.

Remarque : il faudra se limiter aux jeunes dont les dossiers sont activés (environ 75 sur 109 à ce jour) \rightarrow Roland devra fournir la liste à Justine.

VII. Questions diverses:

- 1- Assises Nationales de la Protection de l'Enfance : elles auront lieu à NANTES, les 24 et 25 juin. Possibilité d'y participer en distanciel Le document d'inscription en ligne sera communiqué par Roland.

Tony QUILLARDET y participera comme intervenant.

- 2 - Auto-école sociale des PEP cbfc :

Roland est en contact avec Gilles THOMAS, DG des PEP 58 afin de créer une auto-école sociale associative des PEP cbfc, active sur 5 départements (58, 21, 25, 90, 89). Celle-ci devrait être opérationnelle en septembre 2021. Pour notre département, elle s'établirait sur 2 sites, DIJON et BEAUNE.

- 3 Recrutement d'un(e) volontaire de mission de service civique : Fatima et Roland travaillent, en lien avec Armand DUBOIS, de la Ligue de l'Enseignement, pour préparer ce recrutement. Dès le mardi 23 mars, la fiche de mission sera réactualisée : elle sera publiée, en fin de cette semaine, sur le site de la Ligue de l'Enseignement et sur celui de l'ADEPAPE 21.
- La sélection des dossiers se fera en ligne, les entretiens auront lieu, en présentiel, au N°6 de la rue de Mulhouse : se portent volontaires pour participer à ces travaux : Justine, Gérard, Hervé et Roland.
 - 4 Autre question diverse :

Le congrès annuel des ADEPAPE de FRANCE se tiendra, normalement, à STRASBOURG, les 05 et 06 juin 2021.

Rappel: tous les frais de participation sont pris en charge par l'ADEPAPE 21 (déplacements, nuitées d'hôtel, repas).

La Côte d'Or, compte tenu de la taille de son association, a droit à 3 délégués. Roland contactera les membres du CA pour faire appel aux candidatures. En deuxième lieu, il sollicitera les membres élus du CA pour procéder au choix des 3 délégués.

Remarque : il serait bon qu'un jeune adhérent puisse participer au congrès en 2021, comme ce fût le cas en 2020, avec Quentin FROCHOT qui, aujourd'hui, est trésorier de l'ADEPAPE de la MARNE (51).

Roland BONNAIRE













LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR

Retrowez la ligue de l'engeignement

